LA LIBERATION DE SAVIGNY

le 24 août 1944

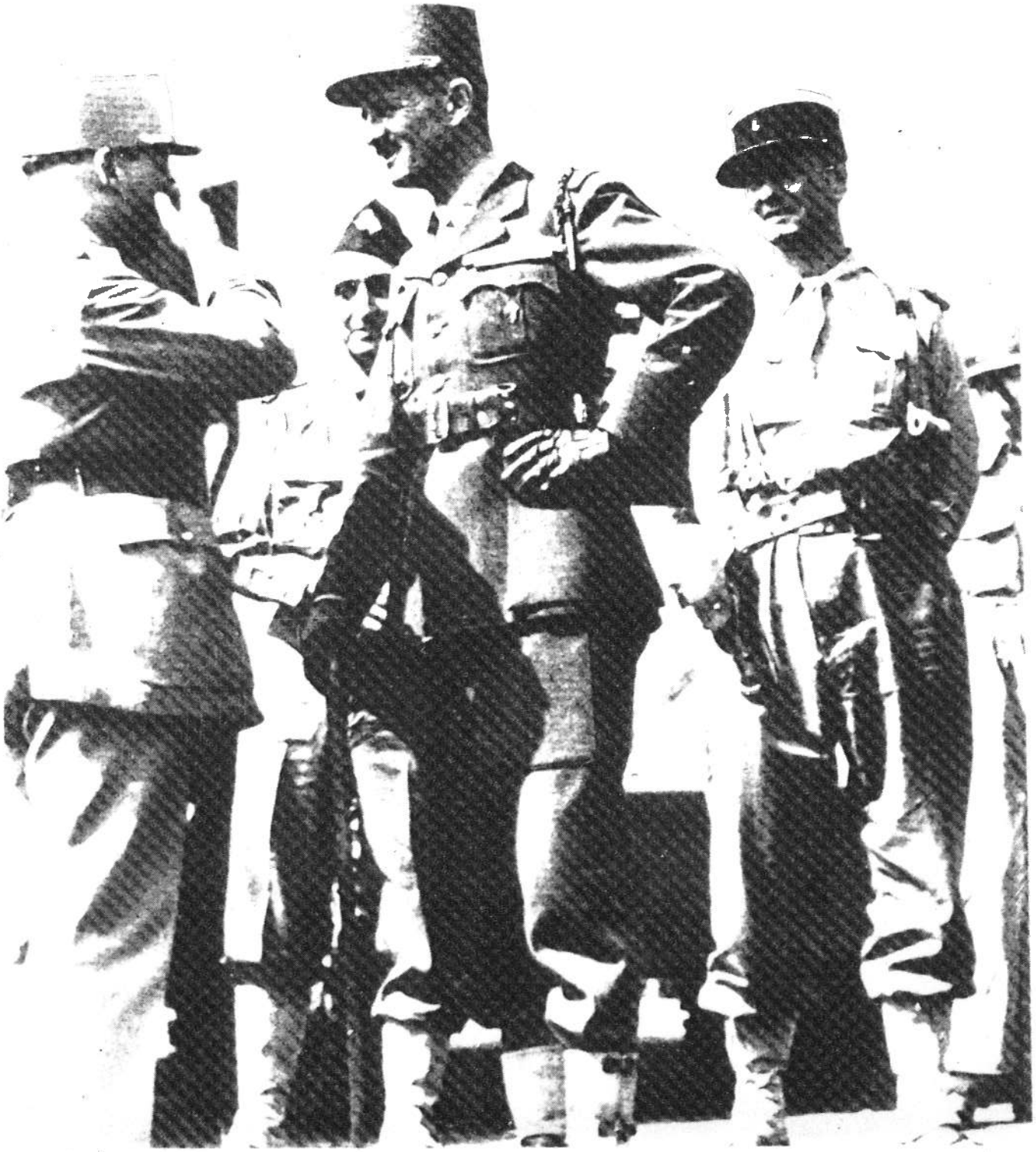

SOMMAIRE

Préface

La commune au moment de l'arrivée des allemands 5

Les journées précédant l'arrivée des allemands 10

L'arrivée des allemands: le 14 juin 12

Premiers jours et premières mesures 17

L'occupation: 14 juin 1940-24 août 1944 21

L'occupation des locaux 23

Sabotage d'une ligne téléphonique 35

Le ravitaillement 41

Départ des premiers occupants (mai 41) 51

Nomination d'un Maire et d'un Conseil Municipal 53

Les plus mauvaises années (après 1942) 58

Bombardement de Juvisy 79

Les juifs 86

Les résistants 94

Vers la délivrance 102

La libération 107

Combats de la Ferme de Champagne 110

Annexes 117

PREFACE

*A l'occasion du cinquantenaire de la Libération de Savigny, **le 24 août 1994** (Savigny ayant été libérée **le 24 août 1944**), nous avons pensé avec Monsieur le Maire qu'il serait bon de célébrer cette date par un petit texte où nous rappellerions, dans la mesure de nos possibilités, les années de l'occupation allemande, période particulière et sombre de l'histoire de notre ville.*

*Certes Savigny était une petite ville d'un peu plus de 14.000 habitants où, apparemment, il ne s'est rien passé d'extraordinaire pendant les longues années, du **14 juin 1940** jour de l'arrivée des allemands, au **24 août 1944** jour où ils furent chassés de chez nous.*

Pourtant il y a eu des combats, à l'arrivée comme au départ des allemands, au cours desquels des soldats français et des résistants saviniens furent tués. Il y eut un nombre trop grand de nos concitoyens déportés et morts dans les camps de concentration, il y eut un nombre trop grand de civils victimes des bombardements.

Malgré un petit nombre de témoignages et de documents nous avons réunis quelques renseignements que nous transcrivons ici en souvenir de ceux qui sont morts et ont souffert pendant cette triste période.

Peut-être intéresseront-ils les saviniens attentifs à l'histoire de notre ville.

Nous sommes conscients que cette enquête comporte de formidables lacunes, peut-êtres quelques erreurs, car les souvenirs humains sont fragiles et il y a déjà un demi-siècle que ces évènements se sont passés. Ces lacunes et ces erreurs peuvent être corrigées si ce texte suscite de nouveaux témoignages parmi ceux qui liront ces lignes.

Je remercie bien vivement les personnes qui m'ont apporté leur aide en me confiant documents et souvenirs, sans eux rien n'aurait pu être fait.

Jean MORIGNY

LA COMMUNE AU MOMENT DE L'ARRIVEE DES ALLEMANDS

Avant de parler de l'occupation proprement dite, il est bon de faire le point sur ce qu'était la commune, et qui la dirigeait au moment de l'arrivée des allemands.

Savigny avait une population d'un peu plus de 14.000 habitants, la plupart travaillant à Paris.

Le «Vieux Savigny» se situait dans le bas autour de la Grand'Rue et de la rue du Mail et remontait un peu sur le côteau, limité à peu près par l'avenue Carnot, la rue Chamberlin, la rue Vigier.

Au-delà c'était le «Plateau», ville nouvelle qui avait commencé à se construire après la guerre de 14-18, beaucoup de pavillons construits grâce à la loi Loucheur, mais encore beaucoup de cabanes ou de maisons en fibro-ciment où les parisiens venaient le week-end et pendant les vacances.

La Mairie qui était auparavant rue de l'Eglise, venait de s'installer à **l'automne 1939** à la ferme DORGERE, où elle est toujours. Une chapelle s'était construite qui, **en 1937** s'est transformée en Eglise Sainte-Thérèse.

Il y avait le château Place Davout qui venait, après le décès de Madame DUPARCHY, de devenir la propriété de la famille MOULIN. Le château de Grand-Vaux appartenant à Madame SERRE, le petit château de Charaintru était à cette époque sur le territoire d'Epinay, il était inhabité (projet d'hôpital). Il y avait encore pas mal de champs cultivés sur la plaine des gâtines.

Le dernier Conseil Municipal avait été élu **le 11 mars 1938**, il était à majorité communiste, et le Maire était Maurice JACQUET, communiste.

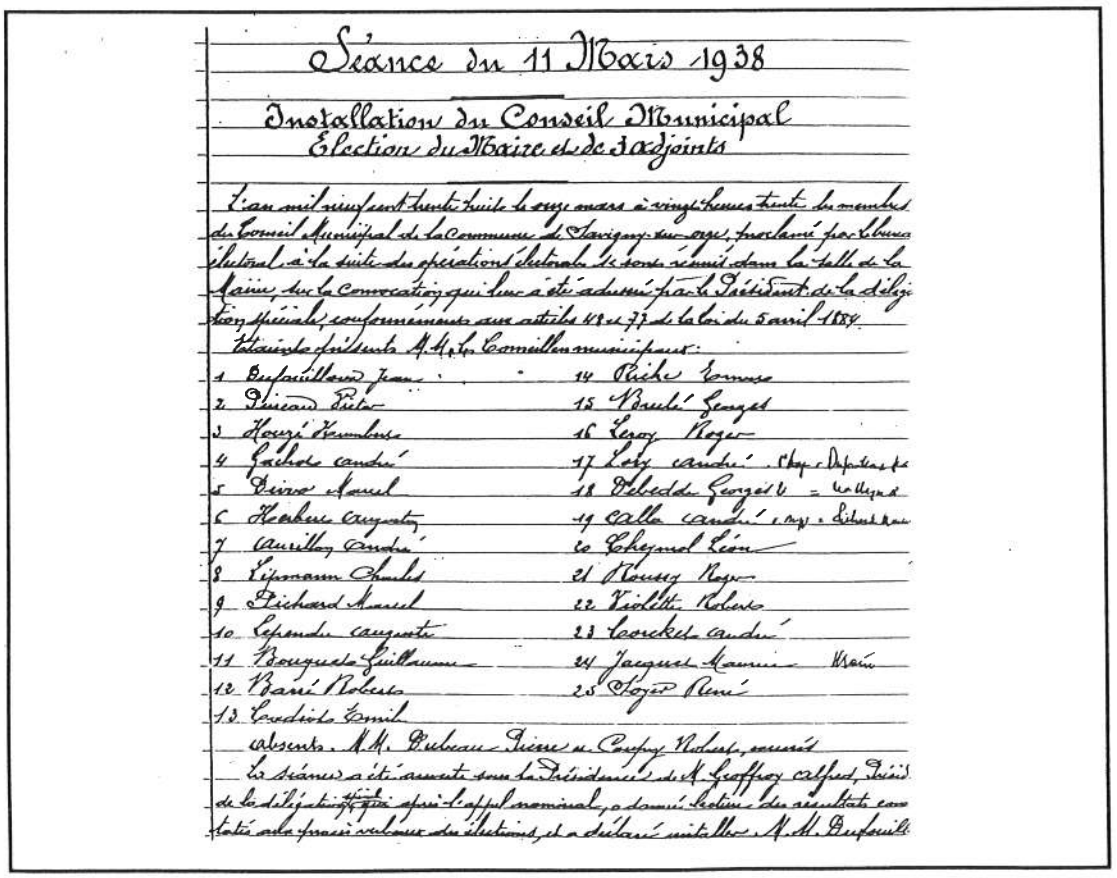

Séance du 11 Mars 1938

Installation du Conseil Municipal
Élection du Maire et de 3 adjoints

L'an mil neuf cent trente huit le onze mars à vingt heures trente les membres du Conseil Municipal de la Commune de Savigny-sur-Orge, proclamés par l'Bureau électoral à la suite des opérations électorales se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de la délégation spéciale, conformément aux articles 173 et 77 de la loi du 5 avril 1884.

Étaient présents MM. les Conseillers municipaux :

1 Beufaillard Jean
2 Pincard Victor
3 Henri Hembert
4 Gabbe André
5 Dieu Marcel
6 Hebert Auguste
7 Cailly André
8 Lipmann Charles
9 Richard Marcel
10 Lefranc Auguste
11 Bouguet Guillaume
12 Barré Robert
13 Cordier Emile
14 Riche Tomas
15 Brulé Georges
16 Leroy Roger
17 Lety André
18 Debedda Georges
19 Calla André
20 Chevrel Léon
21 Roussy Roger
22 Violette Robert
23 Lorckes André
24 Jacquet Maurice
25 Royer René

absents : MM. Dubreau Pierre et Coupey Robert, excusés

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Geoffroy Alfred, Préfet de la délégation spéciale qui, après l'appel nominal, a donné lecture du résultat constaté au procès-verbal des élections, et a déclaré installés MM. Beufaillard

MAIRE : Maurice JACQUET
1er Adjoint : Jean DUFOUILLOUX
2ème Adjoint : Léon CHEYMOL
Adjoint suppplémentaire : Marcel PICHARD

Dans les derniers jours d'**août 1939** les événements vont se précipiter et entraîner la fin prématurée de ce conseil régulièrement élu.

- **le 23 août :** HITLER et STALINE signent le pacte germano-soviétique,
- **le 25 août :** pour avoir approuvé ce pacte «l'Humanité» est interdite,
- **le 1er septembre :** les troupes allemandes, sans déclaration de guerre, franchissent la frontière polonaise,
- **le 2 septembre :** la France et la Grande-Bretagne entrent en guerre contre l'Allemagne,
- **le 17 septembre :** l'Armée Rouge franchit la frontière orientale de la Pologne,
- **le 26 septembre :** le Parti Communiste, qui défend le pacte germano-soviétique et condamne «l'agression capitaliste de la France et de la Grande-Bretagne», est dissout,
- **le 4 octobre :** THOREZ, qui est mobilisé, rejoint l'Union Soviétique et est condamné à mort pour désertion,
- **le 5 octobre :** le Conseil Municipal de Savigny est suspendu par décret du Président de la République. Une délégation spéciale est désignée pour gérer la commune: Monsieur Auguste ANDRE en est le Président avec pour adjoints Messieurs MINORET et Charles FIORE.

Suspension du Conseil Municipal

Copie lettre de la Préfecture du 5 octobre 1939.

Par décret du Président de la République rendu en date du 4 octobre 1939 sur proposition du Ministre de l'Intérieur le Conseil Municipal de Savigny s/Orge est suspendu de ses fonctions jusqu'à la cessation des hostilités.

M. André
est nommé Président
MM. Minoret Louis
Fiore

Sont nommés membres de la Délégation Spéciale chargée de l'administration de la Commune et exercent immédiatement tous les pouvoirs du Maire, des adjoints, ainsi que du Conseil Municipal.

Versailles, le 5 octobre 1939
Le Préfet de Seine et Oise
signé Billecard

Par la suite Messieurs Gaston PHILIPPE et Armand FAIVRE compléteront la délégation spéciale.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 2344 du Greffe

Reçu le 13 MARS 1943
R. N°

Conseil de Préfecture Interdépartemental

de Seine-et-Oise et de Seine-et-Marne

ARRÊTÉ du 26 Février *1940.*

Le Conseil de Préfecture Interdépartemental,

Vu, enregistrée au Greffe, le 24 Février 1940, la requête par laquelle le Préfet de Seine-et-Oise lui demande de procéder, en vertu de l'art. 2 de la loi du 20 janvier 1940, à la constatation que M. PINEAU, Victor membre du Conseil Municipal de Savigny-sur-Orge a encouru la déchéance de son mandat pour n'avoir pas, en tant qu'affilié à la Section française de l'internationale communiste, répudié publiquement et catégoriquement, à la date du 26 octobre 1939, toute adhésion au parti communiste et toute participation aux activités interdites par le Décret du 26 septembre 1939 ;

Vu la loi du 28 Pluviôse, an VIII et les Décrets des 6 et 26 septembre 1926 ;

Vu le Décret du 26 septembre 1939 et la loi du 20 janvier 1940 prononçant la déchéance de plein droit de certains membres des Assemblées électives ;

Considérant que le Préfet de Seine-et-Oise a déclaré, dans la requête susvisée, que M. PINEAU, Victor membre du Conseil Municipal de Savigny-sur-Orge qui faisait partie de la Section française de l'internationale communiste visée par le Décret du 26 septembre 1939, portant dissolution des organisations communistes, n'a pas, soit par une démission, soit par une déclaration rendues publiques à la date du 26 octobre 1939, répudié catégoriquement toute adhésion au parti communiste et toute participation aux activités interdites par ledit Décret ;

Considérant, dès lors, que l'élu susdésigné a encouru la déchéance de son mandat édictée par l'article 1er de la loi du 20 janvier 1940 ;

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 2 de la même loi, il y a lieu, pour le Conseil de Préfecture, prenant acte de la déclaration préfectorale précitée, de constater ladite déchéance conformément aux conclusions de la requête susvisée ;

ARRETE :

Est constatée la déchéance de M. PINEAU, Victor de son mandat de Conseiller Municipal de la commune de Savigny-sur-Orge

Délibéré dans la séance du 26 Février 1940 *où étaient présents :* M. GOUINGUENET, *Président;* MM. GUÉRARD et GAILLARD, *Conseillers.*

Le Président,
Signé : GOUINGUENET

Le Secrétaire-Greffier,
Signé : CAILLOT

Une loi du **20 janvier 1940** déchoît de leur mandat les conseillers municipaux, membres de la section française de l'internationale communiste et qui n'ont pas renié publiquement leur appartenance au Parti.

Monsieur Victor PINEAU, conseiller municipal de Savigny, qui est de ceux-là, est donc déchu de son mandat par un arrêté du conseil interdépartemental de Préfecture de Seine-et-Oise et Seine-et-Marne en date du **26 février 1940.**

La déchéance a été décidée par le gouvernement de la 3ème République. Une fois le pouvoir pris par le Maréchal PETAIN, l'Etat Français ira plus loin et notre ex-conseiller municipal sera considéré comme un individu dangereux pour la Défense Nationale et la Sécurité Publique et assigné à résidence dans la commune de Savigny par arrêté préfectoral du **19 octobre 1940.**

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

ARRONDISSEMENT DE CORBEIL

VILLE DE SAVIGNY-S/-ORGE

CARTE D'IDENTITÉ

de Conseiller Municipal

Nom : Pineau

Prénom : Victor

Lieu de naissance : La Verrie (Vendée)

Date : 25 Janvier 1887

Qualité : Conseiller [illegible]

Date de l'élection :

Signature du titulaire

Visa du Maire

Jacquey

PREFET DE SEINE ET OISE

Le Préfet de Seine et Oise, Officier de la Légion d'honneur

Vu la Loi du 3 Septembre 1940, relative aux mesures à prendre, sur instructions du Gouvernement, à l'égard des individus dangereux pour la Défense Nationale et la Sécurité Publique;

Vu l'Arrêté Préfectoral du 19 Octobre 1940;

ARRETE

Article 1er- M. PINEAU Victor demeurant à SAVIGNY SUR ORGE rue de l'Entente N° 34 est astreint à résider dans la Commune de: SAVIGNY SUR ORGE

Article 2- Sous peine des sanctions prévues à l'article 4 du décret du 18 Novembre 1939, M. PINEAU Victor ne pourra en aucun cas quitter les lieux fixés pour sa résidence et il devra se conformer à toutes les prescriptions qui lui seront adressées pour l'exécution de cette décision par l'autorité compétente.

Article 3- M. le Secrétaire Général de la Préfecture pour la police est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Versailles le 16 Novembre 1940

Le Préfet de Seine et Oise

signé: MARC CHEVALIER

Pour expédition

Le Commissaire de Police.

d'après la loi du 3 septembre 1940.

3ème étape: alors que Pierre LAVAL est redevenu chef du gouvernement Monsieur Victor PINEAU est interné le **27 septembre 1942** au camp de Pithiviers dont il ne sortira que le **10 août 1944.**

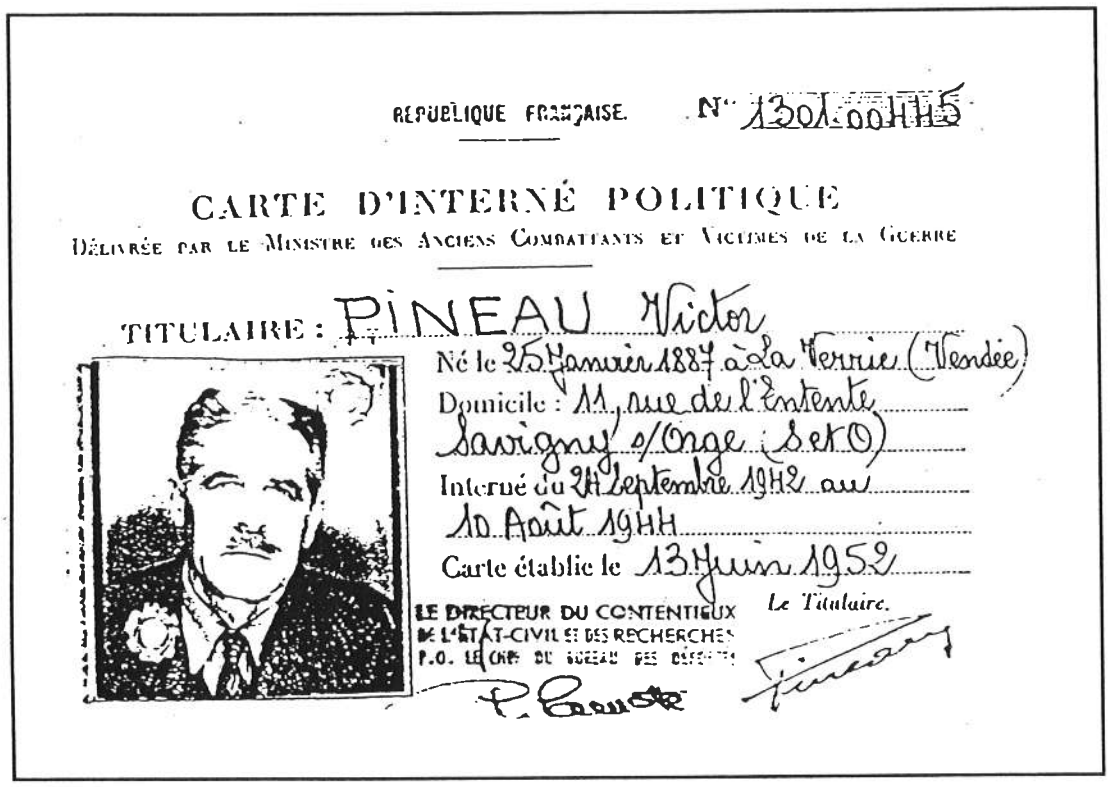

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. N° 130100HH5

CARTE D'INTERNÉ POLITIQUE

DÉLIVRÉE PAR LE MINISTRE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE LA GUERRE

TITULAIRE : PINEAU Victor

Né le 25 Janvier 1887 à La Ferrière (Vendée)

Domicile : 11, rue de l'Entente Savigny s/Orge (S et O)

Interné du 27 Septembre 1942 au 10 Août 1944

Carte établie le 13 Juin 1952

LE DIRECTEUR DU CONTENTIEUX DE L'ÉTAT-CIVIL ET DES RECHERCHES P.O. LE CHEF DU BUREAU DES DÉCÈS

Le Titulaire.

Voici donc le parcours d'un conseiller municipal communiste de Savigny reconstitué grâce aux documents qu'ont bien voulu me confier sa fille et son gendre Monsieur et Madame IZAC. Je n'ai pas eu de renseignements directs pour les autres, j'ai relevé que Monsieur SOYER avait été également interné à Pithiviers. Madame BROSSEAU pense que Monsieur JACQUET, le Maire, le fut aussi. Quant à Monsieur André AURILLON, il aura un sort plus tragique puisqu'il sera arrêté le **12 septembre 1942** et déporté à Oranienbourg dont il ne reviendra pas.

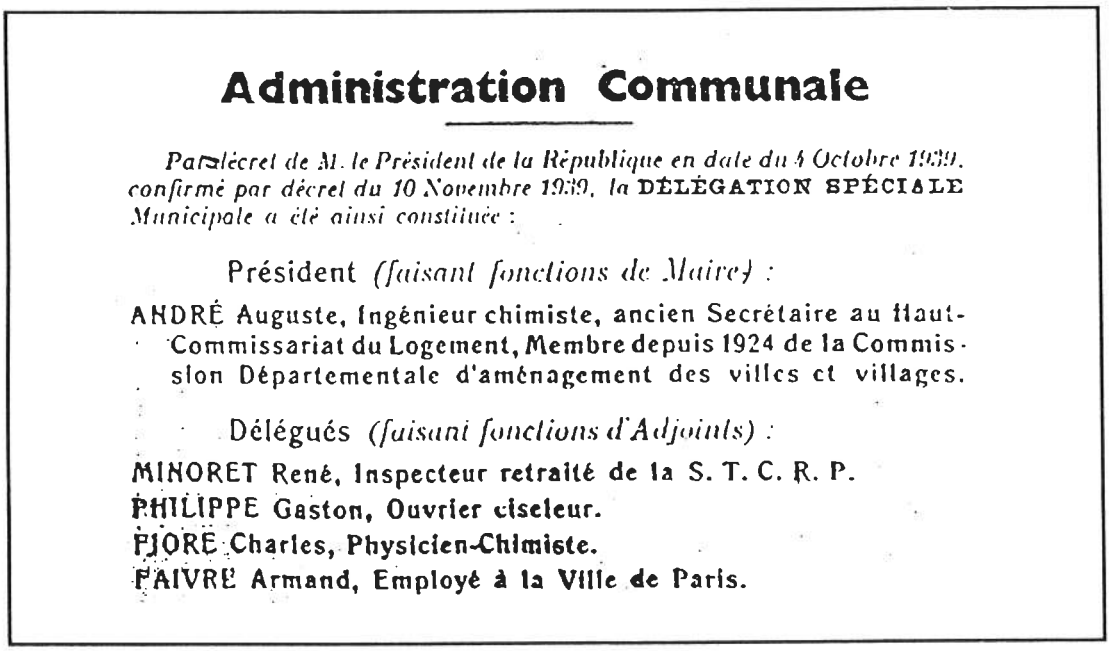

Administration Communale

Par décret de M. le Président de la République en date du 4 Octobre 1939, confirmé par décret du 10 Novembre 1939, la **DÉLÉGATION SPÉCIALE** *Municipale a été ainsi constituée :*

Président *(faisant fonctions de Maire)* :

ANDRÉ Auguste, Ingénieur chimiste, ancien Secrétaire au Haut-Commissariat du Logement, Membre depuis 1924 de la Commission Départementale d'aménagement des villes et villages.

Délégués *(faisant fonctions d'Adjoints)* :

MINORET René, Inspecteur retraité de la S. T. C. R. P.
PHILIPPE Gaston, Ouvrier ciseleur.
FIORE Charles, Physicien-Chimiste.
FAIVRE Armand, Employé à la Ville de Paris.

N'ayant plus de Conseil Municipal c'est donc cette «Délégation Spéciale» qui dirigera la commune à l'arrivée des allemands.

Il est bon de préciser que cette Délégation a été nommée par le Président de la République, Albert LEBRUN, et non par Vichy et encore moins par les allemands.

LES JOURNEES PRECEDANT L'ARRIVEE DES ALLEMANDS

Les premières bombes sont tombées dans la nuit **du 20 au 21 mai 1940**, 8 rue de Morsang (à l'endroit où se trouve aujourd'hui le Foyer-Logement) dans le jardin d'un maraîcher Monsieur CHANTEAU.
A ce moment les allemands sont encore loin (à Amiens et à Abbeville). Quoique l'aviation allemande, complètement maîtresse du ciel, se complaît à terroriser les populations en lâchant des bombes un peu partout, on s'explique mal pourquoi des bombes sont tombées là ce jour là, peut-être s'agit-il d'un avion touché par la D.C.A. et qui s'est délesté de ses bombes.
En tout cas pas de victimes et peu de dégâts.

Par contre **le 3 juin**, en plein jour, à 13h. 30, c'est un bombardement préparatoire à l'avancée des troupes allemandes qui est effectué à Savigny. Le front de la Somme est percé, les allemands foncent sur Paris et bombardent intensément (usines Citroën) ils approchent de Compiègne et de Châlons-sur-Marne. La Belgique a capitulé depuis **le 26 mai**, les derniers soldats rembarquent à Dunkerque où les allemands entrent **le 4 juin.**

De nombreuses bombes sont tombées sur Savigny et sur tous les quartiers; rue d'Enfer, rue Vieille, rue Boudin, rue du Mail, rue des Rossays, rue de Morsang, rue de l'Egalité, rue de la Fontaine Blanche, avenue Carnot, avenue de Fromenteau, avenue du Panorama, rue Alexandre Ribot, rue Rissler, avenue du Vert Galant, rue de Provence, rue Boileau, rue Victor Hugo, rue des Poiriers, rue des Colombes, rue du Bois, rue de Champagne, avenue de Juvisy-Cottages, etc...

Mademoiselle Aimée BERDIN (future épouse GUYARD) qui venait tout récemment d'obtenir son diplôme d'infirmière Croix-Rouge, **en mai 40**, (sous la férule de Mademoiselle ANGAMMARE, Infirmière Major, autre savinienne) s'était aussitôt engagée dans les équipes de secours. Elle était chargée en cas d'alerte de faire descendre dans les abris les enfants de la maternelle Aristide Briand (jouxtant l'avenue du Vert Galant). C'est là, ainsi qu'elle le raconte, qu'elle reçut le baptême du feu, elle avait 15 ans...

"Je reconnus le bruit «bizarre» d'une escadrille d'avions que je devinais allemande. Je partis aussitôt en vélo avec mon masque à gaz et ma trousse de secours sur les lieux. J'arrivais juste au moment où fut donnée l'alerte. Aussitôt les enfants furent évacués dans les abris dans un temps record

Quelques minutes plus tard, un tremblement épouvantable, puis une grande secousse coupa l'électricité avec fracas de verre, de cris des enfants affolés qui se cramponnaient à ma robe et j'eus beaucoup de mal à les calmer un peu et les rassurer dans l'obscurité (Mme MONTOUX, dont le mari est conseiller municipal à Villepinte actuellement, en fut témoin et s'en souvient fort bien).

Une bombe était tombée sur le mur extérieur de la classe maternelle et toutes les cloisons et vitres étaient abattues, mais aucun des enfants ni instituteurs ne furent blessés.

J'étais aussi préposée à la permanence du Poste de Secours organisé dans les sous-sols de l'école Jules Ferry, fort bien agencés d'ailleurs."

Il y a eu des dégâts importants.
Des blessés qui sont évacués sur un centre de secours à l'école Jules Ferry et sur l'hôpital de Juvisy.
Hélas, il y a eu deux tués 36 avenue du Vert Galant: la jeune Eliane DUFOUR et Monsieur Pierre RAVAUT.

Des obsèques municipales eurent lieu **le 6 juin** suivies par une foule émue.
Le 7 juin, le Préfet félicite la population pour son calme et félicite les équipes de la Défense Passive, les Pompiers, la Police qui ont fonctionné efficacement avec ordre et discipline.

Ces renseignements et la plupart de ceux qui vont suivre proviennent de l'article de Monsieur Auguste ANDRE, Président de la Délégation Spéciale, paru dans le Bulletin Municipal de **mai 41.**

Dans ces premiers jours de juin de nombreux réfugiés traversent Savigny, venant de Belgique et du Nord, ce qui impressionne beaucoup la population.
La Préfecture décide la fermeture des écoles **le 8 juin.**
Le Préfet recommande aux Maires d'inciter les familles à faire partir les enfants en province dans le moindre délai.
La Délégation décide d'envoyer l'un des siens, Monsieur PHILIPPE, et Monsieur WEIGAND trésorier de la Caisse des Ecoles, à Nantes pour obtenir la levée de la réquisition de notre colonie de vacances de la Tranche-sur-Mer, et, si elle est accordée, aller préparer les locaux pour recevoir les enfants de Savigny.
Ils partent **le 10 juin.**
La circulation est difficile sur les routes encombrées par les réfugiés et les soldats en retraite.
Miracle! **le 12 juin** Messieurs PHILIPPE et WEIGANG téléphonent qu'ils sont bien arrivés (le téléphone marche encore!), la réquisition est levée et les enfants de Savigny peuvent partir...
La Délégation retient à la gare un wagon pour 150 enfants, le départ est fixé ce même jour, **mercredi 12 juin** à 16 heures.
A l'heure dite, alors qu'une centaine d'enfants sont déjà réunis, les chemins de fer informent que le départ ne peut avoir lieu et que la gare ferme définitivement...
Il va falloir agir autrement.
A la Mairie, la salle des fêtes est pleine de réfugiés, on l'aménage pour la nuit avec de la paille.
Le gouvernement est parti à Bordeaux.
Les allemands approchent de Paris où ils entreront **le 14 juin.**

Le 13 juin, les voitures, les bicyclettes, les piétons défilent par le boulevard Aristide Briand, civils et militaires en retraite. Une équipe de pompiers est envoyée pour essayer de mettre un peu d'ordre dans la circulation.
Le Président de la Délégation décide de faire partir les enfants à la Tranche dans les véhicules communaux, le départ est fixé pour le lendemain à 5 heures.
Le soir, près de 200 réfugiés, dont beaucoup de bébés, après s'être ravitaillés tant bien que mal viennent passer la nuit à la Mairie.
Témoignage personnel: j'étais parmi ces soldats d'une armée en débandade qui traversèrent Savigny ce **13 juin 1940,** veille de l'arrivée des allemands. Mobilisé à la 22e S.M.I. (22ème Section d'Infirmiers Militaires), j'étais infirmier à l'hôpital Foch de Suresnes, alors hôpital d'armée. Le matin du **13 juin** le Colonel qui commandait l'hôpital, après avoir désigné une équipe chargée de s'occuper des blessés en attendant l'arrivée des allemands, nous fit une petite déclaration qui peut se résumer ainsi «Messieurs rendez-vous à Vichy chacun par ses propres moyens». Sur ce, la plupart de nos officiers, sans plus se préoccuper de la troupe, partirent en voitures accompagnés d'accortes secrétaires. Nous partimes donc, pedibus cum jambis, direction Vichy sans ravitaillement, sans ordre de mission, un petit groupe de cinq soldats de deuxième classe, tous étudiants, 3 en médecine, 2 en pharmacie, sans chef, quelle chance!

Le métro marchait encore, il nous emmena à Antony, c'était déjà la campagne... par Morangis nous arrivâmes à Savigny, direction Brétigny d'où d'après la rumeur il partait encore des trains vers le sud.
A part la foule sur la route c'était le grand vide, chez moi maison fermée, la famille était partie. Les quelques personnes qui étaient restées devaient être enfermées chez elle, la ville paraissait déserte.
Nous voici donc repartis sur la route de Montlhéry, nous n'étions pas sortis de l'hôpital depuis plusieurs semaines, occupés jours et nuits par l'arrivée incessante des blessés, tant civils que militaires, dont le nombre augmentait au fur et à mesure que le front se rapprochait. Sur la route il faisait un temps splendide, mis à part le bruit lointain de la canonnade et des fumées noires au nord vers Paris et plus à l'est vers Juvisy, c'était un peu les vacances. Le soir nous arrivâmes à Plessis-Pâté, où nous trouvâmes un wagon rempli de boîtes de... pâté, mais ceci est hors du sujet.

L'ARRIVEE DES ALLEMANDS
Le 14 juin

C'est un peu la panique à Savigny, la police s'est repliée, les médecins, paraît-il, ont eux aussi reçu un ordre de repli, la Sous-Préfecture ne répond plus.
Un peu après 5 heures une centaine d'enfants ont pu prendre le départ vers la Tranche dans deux bennes et des camionnettes, conduites par des conducteurs expérimentés de la commune, les enfants sont surveillés par des employés communaux. Un deuxième convoi est organisé.

DÉPARTEMENT
de
SEINE-ET-OISE

ARRONDISSEMENT
de
CORBEIL

CANTON
de
LONGJUMEAU

TÉLÉPHONES
Secrétariat ..... N° 17 et 53
Associations syndicales
Lotissements ..... N° 334
Commissariat de Police N° 60

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE

ARRETE portant

Création d'un poste
de secours permanent -

Nous, Auguste ANDRE Président de la délégation Spéciale,
Vu la loi du 5 Avril 1884 article 91-97
Vu le décret du 26 Septembre 1939
Vu la situation exceptionnelle actuelle
Considérant qu'en l'absence des médecins et pharmaciens habituels, il convient de prendre toutes dispositions utiles afin de préserver la santé publique.

ARRETONS

Article 1er- Il est créé à la Mairie un poste de secours permanent comportant service médical et pharmaceutique gratuit.

Article 2.- MM. les Docteurs Pierre MATHEY et Auguste BOURRIER de Paris, séjournant actuellement à Savigny-sur-Orge qui ont accepté leur collaboration bénévole sont chargés du fonctionnement de ce service avec le concours des Infirmières de la Défense Passive.

Article 3.-Le service cessera dès le retour des médecins et pharmaciens de la commune

Fait à SAVIGNY S/ORGE le 14 Juin 1940

Le Président de la Délégation
Spéciale,

A 9 heures un officier français qui vient à la Mairie demander des renseignements sur sa route informe qu'on entendra sans doute les obus français ce soir...
Vers 11 heures le Docteur Pierre MATHEY, de Paris, qui a un pied à terre à Savigny vient offrir ses services, il est décidé d'installer un poste médical gratuit dans la cour de la Mairie qui sera tenu par le Docteur MATHEY et le Docteur BOURRIER médecin retraité qui lui aussi a proposé ses services.
Dans l'après-midi sera étudiée la question du ravitaillement en produits pharmaceutiques.
On apprend que Paris est occupé et que tout y est calme, les allemands sont à Montrouge et s'engagent sur la Nationale 20.

Madame LAFON nous donne son témoignage sur ces journées:

L'exode: *"J'avais 17 ans en juin 1940. N'ayant pas quitté Savigny je me souviens de la multitude de réfugiés sur le boulevard Aristide Briand, à l'époque route de Montlhéry, qui fuyaient vers le sud. Parmi eux des attelages de fermiers du Nord avec le bétail qui suivait péniblement. Tous ces malheureux nous les avons vus faire le chemin inverse dans les semaines qui ont suivi.*
Pour Savigny même, un seul pharmacien, rue des Rossays était resté à son poste. Un vieux médecin à la Mairie de Savigny, le Docteur BOURRIER, je crois, assurait les urgences. J'ai eu recours à lui dans ce moment difficile.
Tous les commerces étaient fermés. Plus d'eau potable, les vieille pompes datant du début du lotissement avaient repris du service. Il fallait parfois aller loin pour en trouver une."

Un ancien adjoint Monsieur BOURNEAUD s'offre pour remplacer Monsieur PHILIPPE qui est à la Tranche. Monsieur BONNEL ami et voisin apporte aussi son aide efficace.

A 12h. 15 le deuxième convoi d'enfants part pour la Tranche: une benne et une camionnette pleines.
La cour de la Mairie se vide.
La Délégation réfléchit aux premières mesures à prendre: police, recensement de la population restée à Savigny, ravitaillement, finances (la perception est repliée).

A 13h. 45 un crépitement de mitrailleuse est entendu, tout proche. Les premiers éléments motorisés allemands sont boulevard Aristide Briand où deux rapides engagements militaires ont eu lieu.

On apprend qu'un combat est engagé entre un tank français et une automitrailleuse allemande au carrefour Jean Allemane-rue Boileau. Un groupe d'éléments motorisés allemands passe devant la Mairie et descend vers la gare. Le combat rue Jean Allemane est terminé et un autre tank français serait incendié rue des Moulins.

16h. 30 on entend des tirs d'artillerie vers Juvisy qui se prolongeront **jusqu'à 18 heures.** Monsieur ANDRE part alors à bicyclette pour aller chez lui, immeuble du Panorama, chercher du linge propre.
Il arrive vers 19 heures et compte revenir à la Mairie et éventuellement dormir quelques heures chez Monsieur BONNEL qui habite à côté rue de la Liberté.

Mais le bombardement reprend et les obus tombent sur le quartier, tout l'immeuble se réfugie dans la cave.

Vers 21heures il y a une accalmie, mais cette fois ce sont les soldats allemands qui arrivent, l'un deux entre dans la cave, constate qu'il n'y a que des civils et s'en va.

Vers 22 heures le bombardement reprend et les obus tombent sur le quartier, des voisins arrivent demander asile car leurs maisons sont touchées. Le bombardement durera **jusqu'à 4 heures du matin.**

Du char français rue Boileau seront retirés les corps de l'équipage:
- Lieutenant Edouard Paul SCHOTT, 44 ans
- Brigadier René CARTON, 20 ans
- Brigadier-chef Serge VILLANDIERE, 20 ans

Ce n'est que plusieurs jours après que seront apportés au commissariat les restes calcinés et la plaque d'identité du Soldat PENLOUP Charles. D'après le témoignage de Monsieur HAAS ils auraient été retirés du char situé rue des Moulins.

Tous les quatres sont inhumés au cimetière de Champagne.
Une savinienne Luce VALLA a écrit un poème sur ce combat.

DÉPARTEMENT
d SEINE-&-OISE

ARRONDISSEMENT
CORBEIL

ÉTAT FRANÇAIS
~~RÉPUBLIQUE FRANÇAISE~~

MODÈLE ADOPTÉ
par la Commission de l'état civil
instituée
au Ministère de la Justice.
(Formulaire général de 1927)

MAIRIE d SAVIGNY-SUR-ORGE

Numéro de l'Acte :
113-

Décès
de
Edouard Paul
Schott

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
ACTES DE DÉCÈS

Le quatorze juin mil neuf cent quarante-quatorze heures quatorze est décédé carrefour, rue Boileau, Ajoncs Jean Allemane,
Edouard Paul Schott, sans domicile connu en déclarant, né à Strasbourg (Bas-Rhin) le vingt et un mars mil huit cent quatre vingt seize, Lieutenant au ~~[illegible]~~ 3ème Groupe Franc motorisé, sans autres renseignements connus en déclarant

Dressé le treize juin mil neuf cent quarante quinze heures, sur la déclaration de Joseph Dictado, cinquante quatre ans, commerçant, domicilié en cette commune, rue Boileau 79

(1) Les heures se comptent de 0 heure (minuit) à 24 h. 59.

qui, lecture faite, a signé avec Nous Auguste André, Président de la Délégation Spéciale, Conseiller Général de la Seine

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME :

A Savigny, le treize juin mil neuf cent quarante-quinze

Le Maire.

Mairies N° 39

Paris. Imp. [illegible] 115

JUIN 1940

15h. 30 - Le combat de l'avenue Jean Allemane est terminé. Le tank français est immobilisé et l'auto-mitrailleuse allemande brûle.
Ce combat a été évoqué par Luce VALLA, habitante de Savigny à cette époque dans le poème suivant:

LE TANK

Une tiédeur dorée engourdissait la ville,
Le soleil de midi nous laissait un peu las.
Le ciel était limpide et tout était tranquille;
Le silence étonnait après tant de fracas.

On se croyait très loin de la grande tourmente;
Etait-ce en cauchemar qu'on avait secouru
Ces réfugiés passant en sombre file lente?
Ils avaient brusquement presque tous disparu.

Mais soudain, dans l'air pur, des coups
secs retentirent;
Puis l'on vit déboucher une masse de fer,
Les passants, affolés, de tous côtés, s'enfuirent
Le gros tank s'avançait avec un bruit d'enfer.

Bientôt surgit en face un autre véhicule
Et le choc fut terrible entre les deux engins.
Tenaces, s'affrontant sans que l'un deux recule,
Ils lançaient, sans relâche, un meurtrier venin.

Sous les coups répétés, les vitres éclatèrent.
Ce fut pendant une heure un combat acharné.
A l'entour, les vieux murs, tout ébranlés, tremblèrent,
Mais rien n'arrêtait plus cet élan forcené.

Tac-tac, tac-tac, tac-tac, faisait la mitrailleuse,
Au-dessus de nos têtes passaient des sifflements.
Elle crachait la mort sans se lasser, la gueuse!
Puis c'était aussitôt de sourds crépitements.

Quand cessa le vacarme, une odeur de fumée
Nous saisit à la gorge en nous faisant frémir.
La voiture gisait à moitié consumée;
Les ennemis vaincus avaient dû déguerpir.

La carcasse éventrée avait un reflet bistre
Sous la flamme léchant ses morceaux calcinés
Qui se brisaient en deux avec un bruit sinistre.
Les curieux, interdits, semblaient hallucinés.

Près de là se dressait l'imposante stature
Du tank, maintenant immobile et muet.
Il paraissait n'avoir aucune égratignure
Mais ce calme de mort brusquement nous glaçait.

On n'osait s'approcher de la lourde machine
Pour connaître de ceux qui formaient son
cerveau
Le sort inéluctable et que l'on imagine:
De trois soldats français elle était le tombeau.

O! héros inconnus, innocentes victimes,
Qui ne goûterez plus la douceur d'un foyer!
Ce courage isolé, sacrifice sublime,
Sauvera-t-il enfin la Patrie en danger?

Cela sèchera-t-il les larmes de vos mères
Qu'une gloire immortelle auréole vos fronts?
Pourront-elles trouver leur douleur moins amère
Lorsque, sur vos tombeaux, tous s'inclineront?

Là-bas, dans quelque ville ou dans quelque
village,
On va guetter en vain le retour du soldat.
Des rides creuseront de bien tristes visages
En contemplant le seuil que l'on ne franchit pas.

Jeunesse immolée à la folie humaine,
Ainsi que vos aïeux, de maison en maison,
Transmettrez-vous aussi le flambeau de la haine,
N'entendrez-vous jamais le cri de la raison.

Tous nos compliments à Luce VALLA pour ce poème si admirablement conduit et qui évoque un moment pénible de notre Histoire de Savigny: n'oublions pas qu'en **juin 1940**, 121 maisons de notre commune furent endommagées.

Telle fut la journée du **14 juin 1940**, triste jour où les allemands poursuivant une armée française en déroute entrèrent à Savigny.

PREMIERS JOURS
ET PREMIERES MESURES

Le samedi 15 juin, vers 5heures du matin, profitant d'une accalmie, un cycliste arrive de la mairie où Messieurs MEROUT et BONNEL s'inquiètent du sort du Président. Celui-ci repart alors, à vélo, vers la mairie où il arrive après avoir croisé plusieurs fois des sentinelles allemandes qui veillent mais le laissent passer.

Là, nouveaux soucis: plus d'eau, plus de gaz, plus d'électricité.

Cinq boulangeries sont restées ouvertes et dans la mairie une équipe casse du bois pour les fours. les puits qui existent encore depuis le temps des lotissements sont réouverts.
Des mamans arrivent qui n'ont plus de lait pour leurs enfants.
Il est décidé d'ouvrir les boutiques fermées et de récupérer les marchandises qui seront ensuite remboursées aux commerçants.
Vers 10 heures le bombardement reprend et va se continuer toute la journée faisant de gros dégâts rue du Mail, rue des Rossays, rue d'Enfer, Grande Rue et sur le quartier du Panorama.
Le poste de secours de la mairie est complété.

SERVICE MEDICAL DE SAVIGNY S/ ORGE

POSTE DE LA MAIRIE

DOCTEUR	MATHEY	
DOCTEUR	BOURRIER	
M.	JOLY	
Mlle.	ARNAULT	Surveillante
Mme	BRUNET	)
Mme	PAQUELIN	) Infirmières
Mme	TIBODO	femme de charge

En dehors du personnel ci-dessus désigné, et des malades consultants, l'accès du poste est rigoureusement interdit aux personnes étrangères au service.

LE PRESIDENT DE LA DELEGATION SPECIALE :

Nous, Auguste ANDRE Président de la Délégation Spéciale,
Vu la loi du 5 Avril 1884 article 91-97
Vu le décret du 26 Septembre 1939
Considérant qu'en raison des évènements présents il convient de grouper et de coordonner les bonnes volontés pour assurer le ravitaillement de la population.

ARRETONS :

Article 1er-Il est créé 5 commissions qui seront chargées

la 1ère : Pain - de rechercher les stocks de farine, levure, sel - la main d'oeuvre et les moyens de cuisson.
Elle sera composée de MM.MINORET BRIARD-COCHET-CORIGON-DECOMBAT-JACQUET-MONTREAL

la 2e- Eau - de rechercher les puits publics ou privés pour l'alimentation en eau potable-
Elle sera composée de MM.BONNEL-DELORY et DUFUILLOUX-

la 3e - Epicerie-de recenser les épiceries restées à Savigny de prendre toutes dispositions pour assurer leur réapprovisionnement, par prélèvement, au besoin,dans les magasins abandonnés
Elle sera composée de MM.GALIBERT PROQUITTE-ROCHIGNOL-SILLY-THIBAULT VALADON

la 4e- Lait - de rechercher et de repartir toute la production laitière locale pour approvisionnement en lait frais.
Elle sera composée de MM.BONNEL et TOSTAIN

la 5e- Viande- de rechercher en vue de l'abattage et de la vente le cheptel disponible et prendre toutes mesures pour assurer l'approvisionnement communal en viande.
Elle sera composée de MM.CHATEAU -CASTAING- SAUVAGE et TREGOUET

Fait à Savigny-sur-Orge, le 15 Juin 1940

Le Président de la Délégation Spéciale,

Dans la fin de la matinée la Délégation crée des commissions en vue d'organiser le ravitaillement.
Pain: recherche de stocks de farine, de sel, de levure
Eau: recherche des puits publics et privés
Epicerie: recenser les épiceries ouvertes. Ouvrir et réquisitionner ce qu'il y a dans les magasins fermés
Lait: rechercher et répartir la production locale
Viande: rechercher cheptel disponible

La population est informée qu'une section de ravitaillement vient d'être formée, et sa collaboration est demandée: ainsi Monsieur BOURILLON est chargé d'assurer la garde des agneaux et brebis abandonnés près du réservoir!

Savigny, le 16 Juin 1940

AVIS A LA POPULATION

La Délégation Spéciale vient de former une Section de ravitaillement.
Elle engage la population à veiller à tout excès ou pillage qui aurait pour résultat de diminuer une équitable répartition des denrées à ceux qui sont restés.
De toute façon, toute action de ce genre sera sévèrement réprimée.

LA DELEGATION SPECIALE :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

Mairie de Savigny-sur-Orge

Savigny, le 16 juin 1940

Monsieur Bourillon
2 rue Péguod

Monsieur,

Je vous serais reconnaissant de vouloir bien assurer la garde des brebis et agneaux abandonnés près du réservoir pour les tenir à notre disposition le cas échéant.

Merci d'avance.

Les services administratifs sont débordés. Le Président les réorganise avec les employés qui sont restés et des volontaires extérieurs.
L'après-midi est formée une police auxiliaire.

Nous, Auguste ANDRE Président de la Délégation Spéciale,
Vu la loi du 5 Avril 1884 article 91-97
Vu le décret du 26 Septembre 1939
Vu la situation exceptionnelle actuelle
Considérant qu'en l'absence des services réguliers de Police il importe d'assurer par d'autres moyens appropriés le maintien de l'ordre dans la commune

ARRETONS

Article 1er- Il est créé un corps de police auxiliaire par recrutement volontaire
Ce corps de police sera placé sous la Direction de M.le capitaine inspecteur Chateau commandant le corps des sapeurs-pompiers communaux.

Article 2.-Il sera chargé du maintien du bon ordre et de la tranquillité publique, de la surveillance des immeubles et des magasins abandonnés.

Article 3.- Il devra cesser ces fonctions dès le retour des services réguliers de Police.

Fait à SAVIGNY S/ORGE le 16 Juin 1940

Le Président de la Délégation Spéciale,

Monsieur CHATEAU, Capitaine des pompiers est nommé Commissaire de Police intérimaire. Une trentaine d'agents bénévoles sont munis de brassards et feront des rondes pour éviter le pillage.
Une mission accompagnée des médecins va ouvrir les pharmacies et réquisitionner les médicaments indispensables. On estime qu'il y a environ 7.000 personnes à Savigny (habitants et réfugiés).

Le dimanche 16 juin, la canonnade s'est éloignée mais le château, en bas, brûle. Une équipe s'y rend avec la moto pompe.
Quelques chevaux et mulets abandonnés sont récupérés et serviront plus tard au ravitaillement.
Une camionnette part pour Alfortville chercher de la levure pour les boulangers.
Un peu avant midi un régiment allemand défile en chantant devant la mairie en direction de Morsang. La mairie est envahie par les demandes de secours et de ravitaillement.
Le soir de nombreux groupes de réfugiés viennent passer la nuit dans la salle des fêtes, mais cette fois en retour vers Paris.

Le lundi 17 juin des employés communaux vont aider à pallier les dégâts sur les toits en se servant des bâches des marchés. D'autres vont amener dans la cour de la mairie des véhicules abandonnés sur la voie publique. C'est ainsi que la mairie récupère un fourgon de l'armée qui, avec un cheval recueilli, servira longtemps pour les petits transports.

Le 28 juin une personne venant de Vendée annonce que tous les enfants sont arrivés à bon port. Tout va bien à la Tranche.Quatre groupes scolaires rouvrent partiellement le 1er juillet pour les enfants restés à Savigny. Il y a eu 121 maisons endommagées.

Là encore beaucoup de quartiers ont été touchés, mais cette fois par des obus français: rue des Rossays, rue de l'Egalité, rue du Mail, rue de l'Eglise, rue d'Enfer, rue Boudin, Grand'Rue, rue Alexis Duparchy, rue de la Fontaine Blanche, rue de la Montagne Pavée, avenue Carnot, rue des Roses, avenue de Fromenteau, Panorama, rue Alexandre Ribot, rue des Perdrix, rue des Colombes, rue Raspail, rue Victor Hugo, rue des Poiriers, rue Boileau et le château qui brûle...

Petit à petit la plupart des saviniens vont rentrer, les trains recirculent, d'abord en très petit nombre, juste de quoi permettre à ceux qui travaillent à Paris de reprendre leurs occupations.

VILLE DE SAVIGNY-SUR-ORGE
-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

TRANSPORTS PAR CHEMINS DE FER

LISTE DES TRAINS EN CIRCULATION A PARTIR DU 28 JUIN 1940

ALLER(
) SAVIGNY Départ - 5h49 ---------- ARRIVEE - AUSTERLITZ : 6h38
) JUVISY Départ - 7h01 ---------- ARRIVEE - AUSTERLITZ : 7h42

RETOUR(
) AUSTERLITZ - Départ : 19h00 ------- ARRIVEE - SAVIGNY : 19h51
) AUSTERLITZ - Départ : 18h00 ------- ARRIVEE - JUVISY : 18h42

N.B. La S.N.C.F. nous prie de préciser que ces trains ne seront accessibles qu'aux voyageurs munis de billets ou titres réguliers de circulation.

LE PRESIDENT
de la DELEGATION SPECIALE

Le 28 juin il y a seulement un train qui part de Savigny pour Paris à 5h. 49, et un autre venant de Paris qui arrive à 19h. 51. Longue journée pour les travailleurs...

Madame Jeanne LEROY-BOUVEYRON trouve encore bien vide Savigny lorsqu'elle y revient **le 14 juillet 1940.**

"Après maintes péripéties, j'ai eu la chance de revenir à Paris, par le premier train qui, venant de la zone libre, est entré dans Paris le matin du 10 juillet, en passant devant les gares de Savigny et de Juvisy... Les moyens de transports étant arrêtés, les rues vides et sans voitures, pour mon travail, on m'a prêté un vélo, avec lequel le dimanche suivant, 14 juillet, je suis venue de Paris par la N. 7, voir ce qui s'était passé à Savigny.
Seule sur le chemin des Meuniers, je suis arrivée jusqu'à la Place des Marguerites, sans avoir rencontré âme qui vive.
Pas plus de vie dans la rue des Marguerites vidée de tous ses habitants, rien à signaler comme trace de bataille.
Je suis donc remontée sur mon vélo et j'ai suivi la rue Boileau, espérant rencontrer quelqu'un.
A l'angle de la rue Boileau et de la rue des Poiriers, j'ai vu deux engins militaires: un français et un allemand: un tank et une auto-mitrailleuse, arrêtée face à face, à quelques mètres l'un de l'autre. Il n'y avait plus personne à l'intérieur, ni personne pour m'expliquer ce qui s'était passé. Je pense qu'ils se sont vus et ont tiré en même temps, faisant dans chaque engin des morts et des blessés. Je suis rentrée à Paris en passant par la Pyramide et je garde le souvenir de Savigny, qui en ce 14 juillet 1940 était devenue une ville morte."

Pourtant la vie va reprendre peu à peu, la vie de Savigny sous l'occupation allemande.
Par la suite un journal collaborateur attaque la Délégation. Il les accuse d'être francs-maçons. Apparemment la Délégation a bien rempli son office pendant ces jours sombres et si nous reproduisons ces lignes c'est uniquement pour donner une idée du ton de ce genre de presse.

QU'ATTENDENT les pouvoirs publics pour châtier les paniquards de Savigny-sur-Orge?

Il s'agit encore des méfaits d'une municipalité paniquarde.

Je regrette d'avoir à répéter à peu près les mêmes choses, mais si je le fais c'est pour activer un peu l'action bien lente du nouveau préfet de Seine-et-Oise : M. Marc Chevalier...

Ceux qui se sont dévoués à Savigny-sur-Orge, et qui sont brimés maintenant par les paniquards municipaux revenus, se sont adressés à lui, comme l'ont fait ceux de Palaiseau, pour obtenir justice et réparation.

Naturellement, leurs plaintes sont restées sans réponse.

Et les paniquards se croient en sécurité.

A la demande des habitants de Savigny-sur-Orge, *La France au Travail* va leur prouver qu'elle est vraiment au service du peuple et qu'on n'étouffe pas sa grande voix aussi facilement qu'un fonctionnaire escamote une plainte.

Nous rafraîchirons donc la mémoire de M. Marc Chevalier en publiant toutes les plaintes qui lui ont été adressées et dont il semble n'avoir pas tenu compte.

Nous savons bien qu'il a fort à faire pour réparer les iniquités de son prédécesseur, le F.·. Billecard, mais nous pensons qu'il ne doit pas plus lui falloir de temps qu'à nous pour juger une cause *sur pièces* et prendre une décision équitable et réparatrice.

Pendant que nous y sommes demandons-lui s'il a enfin fait rendre justice au Docteur Jardin, ce brave et bon Français de Palaiseau, qu'il a injustement brimé, en lui retirant *bien légèrement* le bénéfice de son service ; ainsi qu'il nous l'a promis ?

Nous rafraîchirons aussi la mémoire du Procureur de la République de Corbeil qui, lui aussi, semble n'avoir pas été touché par les diverses plaintes que lui ont adressées les victimes des agissements de la municipalité de Savigny-sur-Orge.

Nous croyons pourtant savoir qu'il fait montre de plus de célérité et d'empressement lorsqu'il s'agit de faire punir un pauvre bougre, coupable, certes, mais surtout d'être pauvre et d'avoir eu faim et froid.

Que ce digne magistrat se rassure, nous ne mettons pas en cause son intégrité. Mieux, nous le condoulons pas.

Robert MEUNIER.

Mais nous pensons, qu'à l'exemple de son Préfet, il est débordé.

***

Nous demandons à ces fonctionnaires et à ces magistrats de

Qu'attendent les pouvoirs publics pour châtier les paniquards de Savigny-sur-Orge ?

prouver au peuple qu'il y a tout de même quelque chose de changé en France, que la Révolution Nationale, qu'annonce notre respecté Maréchal, n'est pas un mythe, et que l'influence ou la crainte de la franc-maçonnerie est bien morte.

S'ils sont débordés, s'ils ne peuvent suffire, [illegible] qu'ils se fassent aider ou qu'ils cèdent leur place à d'autres.

L'Ordre Nouveau qui ressuscitera la France et lui rendra son prestige, qui doit redonner aux Français le rang qu'ils doivent occuper dans le monde, ne peut s'accommoder de la survivance de cette aristocratie républicaine, du haut-fonctionnaire-roi qui n'a de comptes à rendre à personne.

Un administrateur, en l'occurence le Préfet, est tenu de donner des preuves de son activité, de sa sollicitude à l'égard de ceux qu'il *a accepté* d'administrer ; et un magistrat a l'obligation de se montrer d'autant plus sévère et inflexible que l'inculpé est haut placé, qu'il avait de puissance.

Nous sommes certains que le Préfet de Seine-et-Oise et le Procureur de la République de Corbeil le prouveront.

La municipalité

La municipalité de Savigny-sur-Orge était communiste.

En septembre 1939, elle fut révoquée et remplacée par une délégation spéciale dont voici la composition :

M. *André* (chimiste qui, dans quelques articles parus dans la *Gazette de Seine-et-Oise*, a prétendu avoir découvert du pétrole en Seine-et-Oise) ;

M. Minoret, retraité de la T.C.R.P. ;

M. Flore, chimiste, lui aussi ;

M. Bonnet, retraité du P.O. ;

et enfin MM. Faivre et Philippe, fournisseurs notoires.

Bien entendu, ces messieurs ont été nommés par l'inefiable F.·. Billecard.

Sont-ils francs-maçons ?

On le prétend, mais ce trait semblerait le prouver :

Le 5 décembre 1940, à la Ferme Dorgère (qui tient lieu de mairie), MM. Philippe, Mathieu et Minoret auraient déclaré devant témoins (nous avons leur attestation écrite) que :

« Les francs-maçons étaient plus forts que jamais et qu'on ne les abattrait pas. »

Est-ce vrai, Monsieur Marc Chevalier, que les F.·. M.·. sont encore aussi forts que cela ?

De votre attitude dépendra notre [illegible]

Nous verrons demain tout que ces « braves » firent pc sauver leurs administrés.

Pour sauver leur peau.

Pour sauver l'Honneur français.

Robert MEUNIER.